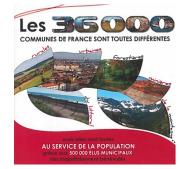


# Zones rurales, péri-urbaines : la décentralisation en danger !



Le gouvernement élabore son projet de loi de finance pour 2020 ! Même avec les objectifs de réduction du déficit moins ambitieux, ce dernier va toutefois continuer à trouver des économies pour boucler le budget 2020. Rien de bon au vu des décisions lourdes qui menacent l'avenir de nos territoires.

Les réformes sur la carte judiciaire, la fermeture de nombreux centres de formation pour adultes (CFA), la réduction des services publics avec des fermetures de guichets (SNCF, Poste, Trésorerie), agences EDF, un manque de moyens flagrant pour l'hôpital public sont des mesures qui affaiblissent nos lieux de vie ainsi que le développement économique de nos territoires.



Vient s'ajouter à cela le désengagement de l'Etat à l'encontre des collectivités avec les transferts de compétences sans moyen. Nous avons l'exemple avec la diminution des ressources des agences de l'eau, le transfert au bloc communal de la responsabilité financière et pénale des digues, la fusion des organismes des logements sociaux ou encore la réorganisation à venir des écoles primaires... Autant d'attaques contre nos territoires en continuité de la diminution des moyens alloués par l'Etat aux collectivités, entrainant un affaiblissement des trésoreries, une perte de services aux populations et de proximité.

#### <u>L'Etat accélère son désengagement sans moyen supplémentaire.</u>

Double peine pour nos collectivités, ce qui se traduit par un affaiblissement de nos capacités d'investissements, mais aussi de notre fonctionnement au quotidien au vu des besoins pour répondre aux attentes de la population, avec en prime un risque majeur concernant la compensation de la taxe d'habitation par l'Etat! A l'heure actuelle, aucune garantie n'a été donnée et validée par l'Etat pour que les communes retrouvent leur niveau de recettes issues des impôts locaux.

Dans le même temps se développe sous couvert de partenariats une mise sous tutelle financière des grandes collectivités, un désengagement de l'Etat envers les contrats de plan Etat / régions, la non compensation de 9 milliards de dépenses sociales aux départements ainsi que le milliard concernant les mineurs non accompagnés (MNA).



Nous avons là les ingrédients qui vont continuer à aggraver le niveau financier de nos collectivités.

#### Le résultat va être sans appel!

Ces réformes vont accélérer la fracture déjà ouverte entre une France en croissance et une France qui reste à quai... Un malaise qui s'exprime au coeur de diverses mobilisations et qui se confirme avec l'évolution démographique de notre pays : une montée en puissance des métropoles et des zones rurales qui se désertifient.

Nous, élus, nous ne pouvons nous résoudre dans l'indifférence a constater cette politique néfaste pour nos territoires, nos communes, le besoin de vivre et travailler au pays... Une décentralisation sans moyen, sans concertation est un mépris affiché par l'État à l'encontre des populations concernées!

Il y a urgence à appuyer toutes les démarches et actions pour imposer un moratoire sur ces réformes décidées de Paris et qui vont être très pénalisantes pour nos territoires.

Il y a urgence d'instaurer un véritable dialogue avec les élus, les associations pluralistes et les citoyens. Urgence de démocratie au vu de l'organisation territoriale actuelle, maillage communal inédit issu de la révolution française. Ce système de démocratie de proximité doit être sauvegardé du fait de ses nombreux bienfaits en terme de proximité avec la population, de porosité aux problématiques de liens sociétaux, etc...

Il y a urgence d'instaurer un véritable statut attractif de l'élu local avec la garantie de pouvoir articuler son mandat électif avec une vie professionnelle et personnelle. Ceci est une nécessité incontournable pour faire naître des vocations et développer une démocratie participative.

Les maires ruraux de France en assemblée générale à Najac (12) ont proposé un sursaut républicain pour sortir la société française de ses difficultés et les français de situations dramatiques souvent renforcées par le fait d'habiter en zone rurale comme pour la mobilité, l'emploi, la santé, le numérique ou encore l'école!

Philippe TILLET

1er adjoint

Conseiller communautaire

## Ecole de Jugeals-Nazareth, rentrée 2019-2020

C'est reparti pour une nouvelle année scolaire dans notre école communale de Jugeals-Nazareth : apprentissages, éducation, connaissances, partages, découvertes... seront une nouvelle fois au rendez-vous. De la petite section au CM2, nos enfants sont répartis en 5 classes. Voici pour mémo, quelques informations :

Directeur : Nicolas DELORD Téléphone : 05 55 85 92 60

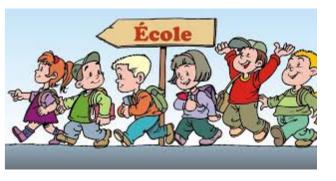
Horaires: 08h45 à 11h45 et 13h45 à 16h45 (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi)

La Garderie est assurée au sein de l'école.

- Le matin de 07h00 à 08h45 (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi)
- Le soir de 16h45 à 18h40 (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi)

Pour la Garderie du soir le goûter est gratuit. Le mercredi matin : 07h00 à 12h15

Mercredi après-midi, ALSH de 12h15 à 19h00



#### Cantine

Pour les enfants ne fréquentant pas la cantine, ils sortent à 11h45 ; ils reviennent à l'école à partir de 13h35 dans la cour de l'école (pour des raisons de responsabilité, les enfants ne seront pas accueillis avant 13h35)

Les repas du midi sont assurés du lundi au vendredi pendant les périodes scolaires.

Les repas servis aux enfants sont mitonnés avec beaucoup de soin par notre cantinière ; ainsi nos petits écoliers peuvent apprécier le goût et la qualité d'une véritable cuisine, très éloignée des standards industriels.

#### Ramassage scolaire

Un service départemental de ramassage scolaire, assuré par le Conseil Général de la Corrèze, est à la disposition des enfants scolarisés sur notre commune.

Emmanuel MAZAUDOUX, 2ème adjoint

## Matinée citoyenne : ensemble et toujours présents



Suite à notre inscription à « L'opération Nettoyons la Nature » proposée par les magasins Leclerc (le magasin Leclerc de Brive étant bien-sûr notre partenaire privilégié). Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont décidé d'engager notre commune dans la protection de l'environnement en vous invitant à la matinée citoyenne proposée par les magasins Leclerc, que nous organisons à Jugeals-Nazareth :

### Votre présence permet la réussite de cette manifestation !

L'objectif de cette opération est de nous permettre de réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature, de faire un geste concret pour la protection de son environnement, d'être sensibilisé à l'importance du tri pour que nos déchets soient recyclés et pour que les éléments éventuellement dangereux soient traités.

Un geste citoyen est notre meilleur réponse à ces comportements inacceptables envers la nature.

« Cela concerne tout le monde » : nous vous sollicitons donc, chers amis, voisins, jugealiens, pour que nous ramassions ensemble les déchets qui jonchent les routes. Nous vous remercions, par avance, de votre geste citoyen et, vous donnons rendez-vous :

Le Dimanche 29 septembre à 9h00 au parking de l'église de Jugeals : Parents et enfants vous êtes tous les bienvenus !

Des chasubles et des gants vous seront fournis. Des chasubles seront proposées à vos enfants, pensez, s'il vous plaît, à leur prendre des gants.

Après notre contribution en faveur de notre planète, nous partagerons le verre de l'amitié! Pour effectuer votre inscription et avoir de plus amples informations, vous pouvez vous inscrire sur le site, téléphoner à la Mairie de Jugeals Nazareth au 0555859053 ou sur le portable d'Emmanuel MAZAUDOUX AU 0672314663 et préciser le nombre de participants (adultes, enfants) afin de faciliter l'organisation.

Merci à tous pour votre action : au 29 septembre à 9h00 à l'église de Jugeals !